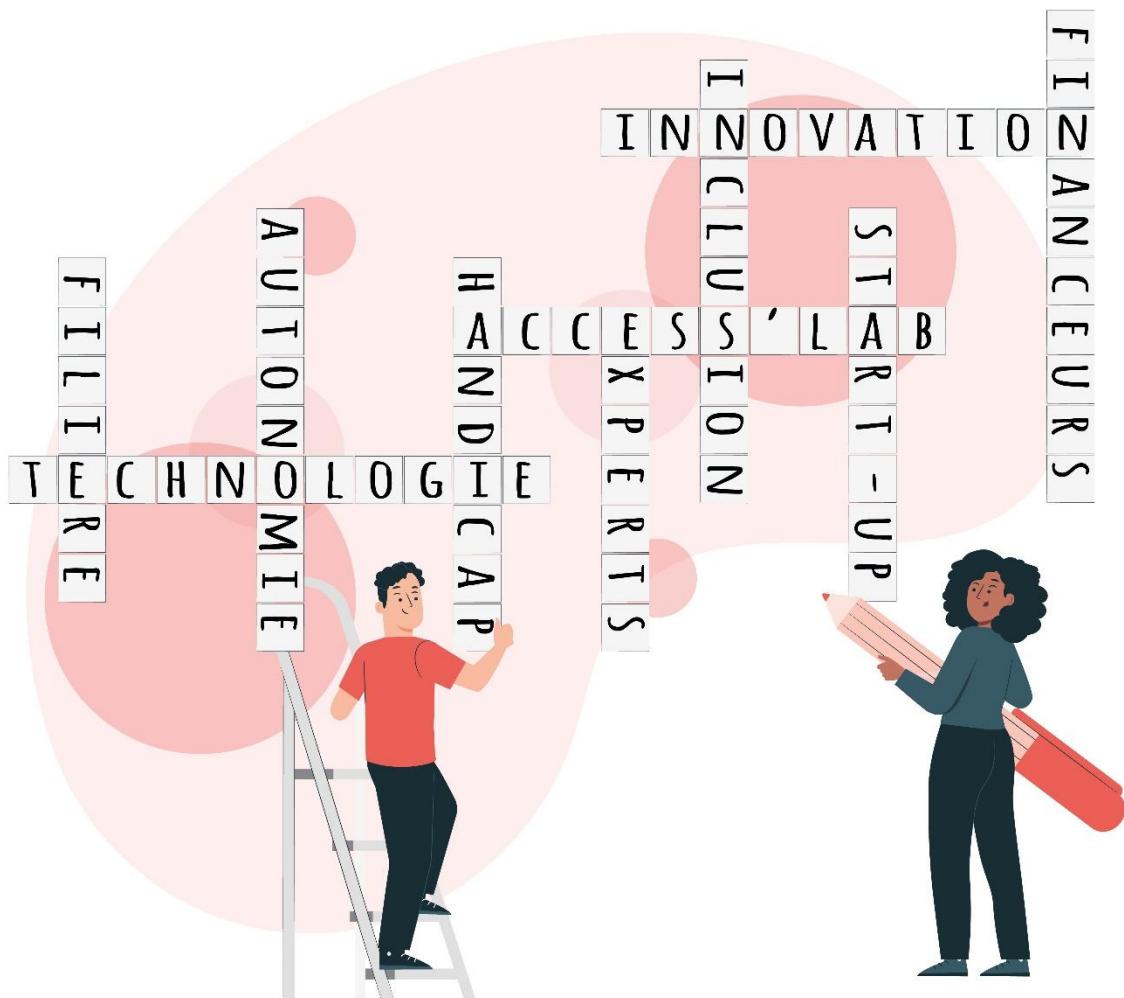


enjeux.

N°7 – octobre 2025.



La HandiTech.

Vers une filière structurée et reconnue.

Table des matières

Éditorial.	3
<i>Faits et chiffres.</i>	3
En bref.	4
<i>Contentsquare Foundation.</i>	4
<i>Éclipse détente.</i>	4
<i>Le Localisateur.</i>	5
<i>Études supérieures.</i>	5
<i>Sportifs de haut niveau.</i>	5
<i>Le B-DAY 2 organisé par BINOMES.</i>	5
Le dossier d'Access'Lab.	6
<i>La HandiTech, vers une filière structurée et reconnue.</i>	6
Engagés !	9
<i>Ne renoncez pas à vos droits faute de solution accessible.</i>	9
Fondations abritées.	11
<i>Fondation APAM.</i>	11
<i>Trois initiatives phares pour l'intégration des personnes aveugles et malvoyantes.</i>	11
<i>Fondation Retina.</i>	11
<i>Les nouvelles avancées en ophtalmologie : regards sur la recherche et les traitements.</i>	11
<i>Fondation Stargardt.</i>	12
<i>Le modèle « Psammomys » : point d'étape par le Pr David Hicks.</i>	12
Appel à dons.	12
L'invité : Sacha Reichman, PhD, Institut de la vision, Paris.	13
Contact.	13
Ours.	13

Éditorial.

« Mieux comprendre la filière HandiTech, c'est poser les bases d'un accompagnement plus adapté, plus ambitieux, et d'un véritable changement d'échelle pour l'innovation au service du handicap. »

Christian d'Aboville, directeur général de la Fondation Valentin Haüy.

Aujourd’hui, Access’Lab, l’incubateur de la Fondation Valentin Haüy dédié au handicap visuel, est reconnu comme un acteur de référence dans l’écosystème du handicap. Cette légitimité, nous la devons à l’accompagnement de projets innovants, offrant des solutions concrètes qui contribuent de façon significative à l’autonomie et l’inclusion des personnes aveugles et malvoyantes. Mais pour mieux répondre aux besoins des porteurs de projets et leur apporter un accompagnement personnalisé au plus proche de leur réalité, il est essentiel de comprendre l’écosystème dans lequel ils évoluent. La filière HandiTech, en pleine expansion, rassemble aujourd’hui un grand nombre d’acteurs engagés qui œuvrent ensemble pour la structurer, la faire connaître et la valoriser. Leur objectif commun : démontrer le potentiel économique de l’innovation inclusive et attirer durablement les financeurs vers ces projets à fort impact social.

Aujourd’hui, des outils sont mis en place comme l’Observatoire Start-up & Handicaps porté par le CoWork’HIT ; des événements sont organisés comme les Rencontres de La Handitech, ou encore des réseaux voient le jour comme le collectif Handicap & Innovations. Toutes ces actions concourent à une meilleure connaissance de cette filière, encore trop peu soutenue. Ce numéro consacre son dossier à la HandiTech, une filière jeune, riche, dynamique, mais qui doit se structurer pour gagner en visibilité et en reconnaissance. Nous espérons contribuer à sa croissance.

Faits et chiffres.

Budget.

Au cours de l’année 2025, le sport a vu ses crédits budgétaires réduits de près de moitié, soit environ 300 millions d’euros. Pour 2026, une baisse de 18 % des crédits destinés à la jeunesse et au sport est envisagée, provoquant colère et incompréhension chez les parasportifs. Cela, alors que les bénéfices générés par les Jeux de Paris 2024 ont atteint 76 millions d’euros.

Source : France Info du 21 juillet 2025 / handicap.fr du 28 août 2025.

Sport.

En 2025, la Fédération française handisport a gagné + 10 à 15 % de licenciés. Une hausse significative, notamment dans certaines disciplines comme la boccia (+ 21 % de licenciés). Mais les limites sont rapidement atteintes. « *La principale difficulté reste le manque d’accessibilité des infrastructures sportives* », selon Christophe Carayon, directeur technique national adjoint de la Fédération française handisport.:

Sources : handicap.fr, article du 30 juin 2025.

Emploi.

512 598 demandeurs d'emploi en situation de handicap étaient inscrits à France Travail fin 2024, représentant 9,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Source : Agefiph / Emploi et chômage des personnes handicapées – Tableau de bord 2024.

En bref.

Contentsquare Foundation.

Accessibilité numérique.

Aujourd'hui, plus de 70% des contenus web ne sont pas accessibles. Le numérique représente pourtant une formidable opportunité d'accès aux services, aux savoirs et à la culture pour les personnes en situation de handicap, qu'il soit permanent ou temporaire. Afin d'éviter les obstacles liés aux interfaces non accessibles, il est indispensable de prendre en compte l'accessibilité numérique en amont et d'intégrer le design inclusif dès la conception des sites et des services numériques. Cela implique de pouvoir s'appuyer sur des équipes formées à ces enjeux. Or, rares sont les cursus du digital qui intègrent des modules sur l'accessibilité. Le projet vise donc à intégrer un cours de base sur ce sujet pour tous les étudiants des filières du numérique afin d'augmenter le nombre de professionnels formés.

La Contensquare Foundation met ainsi à disposition des établissements signataires un module d'e-learning gratuit, accompagné d'un test de validation des acquis. La Fondation Valentin Haüy est mécène et prescripteur du programme, convaincue qu'une accessibilité numérique inclusive et responsable représente un puissant levier pour renforcer les droits fondamentaux de nos concitoyens en situation de handicap.

<https://www.contentsquare-foundation.org/fr>

Éclipse détente.

Coup de pouce de la fondation.

Éclipse Détente est un projet de service de massage bien-être porté par dix praticiens malvoyants et non-voyants, implanté dans le Grand Ouest nantais. Malgré leur formation et leur motivation, ces praticiens ont rencontré des obstacles majeurs à l'emploi : manque d'accessibilité numérique, difficultés de mobilité, inégalités dans l'accès aux outils professionnels. Sous l'impulsion de leur formatrice, Hélène Bichon, ils ont décidé de se regrouper pour créer leur propre structure de travail, adaptée à leurs besoins et proposant une offre qui se distingue par :

- une approche inclusive, tenant compte des contraintes physiques, sociales et financières des bénéficiaires ;
- une démarche pédagogique qui permet de changer le regard sur la déficience visuelle à travers des expériences sensorielles uniques.

Cette initiative s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle encourage la coopération entre professionnels en situation de handicap, propose un lieu de travail accessible, sécurisant et valorisant les singularités, et vise à promouvoir l'égalité et l'inclusion.

<https://eclipse-detente.fr>.

Le Localisateur.

Relooking.

Initialement conçue pour les personnes aveugles, l'application a été repensée afin d'offrir une meilleure expérience aux personnes malvoyantes et améliorer leur confort, tout en conservant une accessibilité optimale. Ce projet de refonte graphique et technique est activement soutenu par la Fondation Valentin Haüy qui accompagne le développement du Localisateur depuis 2014, notamment en finançant ses évolutions afin de garantir sa gratuité. Cette nouvelle version est déjà disponible sur iPhone, et le sera très bientôt sur Android.

Pour télécharger le localisateur : <https://localisateur.org>

Études supérieures.

Essaimage de la pair-aidance en faveur des étudiants déficients visuels.

En 2024, plus de 64 000 étudiants étaient recensés auprès d'une mission handicap. Convaincue de l'efficacité de l'entraide entre étudiants pairs fondée sur l'engagement et la solidarité, la fondation prévoit, en cette rentrée 2025-2026, de soutenir le déploiement de ce dispositif. À la suite d'entretiens individualisés menés auprès d'une quinzaine de grandes écoles et d'universités, nous souhaitons que notre contribution auprès de certaines d'entre elles permette à un nombre croissant d'étudiants déficients visuels de bénéficier de cet accompagnement personnalisé. L'objectif : leur offrir les meilleures conditions pour réussir leur parcours dans l'enseignement supérieur et vivre pleinement leur vie étudiante.

Sportifs de haut niveau.

Programme d'accompagnement de leurs carrières

La fondation renforce son engagement auprès des sportifs de haut niveau en s'emparant de la question essentielle du parcours professionnel des para-athlètes. Elle s'associe pour cela à h'up entrepreneurs afin de développer un programme d'accompagnement visant à faciliter leur insertion ou leur reconversion sur le marché de l'emploi. Un état des lieux des besoins spécifiques des para-athlètes est en cours afin de les mettre au cœur du projet et les rendre pleinement acteurs de leurs carrières sportive et professionnelle. À ce jour, une vingtaine d'entretiens ont été menés auprès de sportifs de haut niveau, d'agences, de fédérations et d'organisations professionnelles.

<https://h-up.fr>

La fondation est engagée auprès de sportifs de haut niveau depuis 2020.

En 2025, elle a renouvelé son soutien à Pierrot Gagliano, champion du monde de parasurf et accompagne désormais deux nouveaux athlètes, Héloïse Courvoisier, spécialiste du paratriathlon et Armindo Rodrigues, l'un des plus grands espoirs du parajudo français.

Le B-DAY 2 organisé par BINOMES.

Un événement fédérateur, inclusif et réussi !

Ils étaient plus de 300 participants, valides et en situation de handicap, réunis au centre sportif Suzanne Lenglen pour vivre une matinée sportive et solidaire, placée sous le signe du partage et de l'inclusion. En binômes, ils ont pratiqué la course à pied, la marche, le vélo tandem et la natation, souvent pour la première fois, grâce à des sessions d'initiation encadrées et accessibles à tous. Le Défi BINOMES a couronné six lauréats qui ont accompli les plus longues

distances, incarnant la force du collectif et du dépassement de soi. Personnalités sportives et politiques étaient au rendez-vous : Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Philippe Goujon, maire du 15e arrondissement, Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris, Hakim Arezki, Gaël Rivière et Frédéric Villeroux, tous trois champions paralympiques de cécifoot. Des témoignages forts de sportifs engagés, un set DJ unique en binôme voyant/non-voyant (DJ Exeal & DJ Eden Jays), et le soutien actif d'associations comme Aslaa, Courir en duo ou encore les Chiens guides d'aveugles d'Île-de-France, ont donné à cette journée une dimension à la fois festive et profondément humaine.

À (re)découvrir prochainement dans un reportage sur France Bleu et en images sur les médias de L'Équipe.

<https://www.binomes.org>

Le dossier d'Access'Lab.

La HandiTech, vers une filière structurée et reconnue.

Par définition, la HandiTech, destinée à l'innovation au service des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, n'est pas une filière classique. Elle est transversale à de nombreux secteurs économiques, à l'instar de la « silver economy » qui rassemble les solutions pour les seniors. Cette diversité complexifie cependant la compréhension des enjeux rencontrés par les entrepreneurs et la rend difficile à appréhender pour les investisseurs. C'est pourquoi la filière doit aujourd'hui gagner en maturité et se structurer afin d'être pleinement reconnue et valorisée pour son potentiel économique.

Depuis plusieurs années, le secteur du handicap voit émerger de nombreuses start-up et porteurs de projets axés autour de l'innovation inclusive afin de répondre concrètement aux besoins des personnes concernées : faciliter leurs déplacements, améliorer leur accès au numérique et à l'information, favoriser leur inclusion à l'école et sur le marché du travail ou encore dans les pratiques sportives. Pourtant, jusqu'à récemment, il n'existe pas ou peu de données précises et aucune cartographie sur cette filière en pleine expansion. Qui sont ses acteurs ? Quels sont leurs besoins, leurs freins, leurs leviers de croissance ?

Or les défis sont importants. En effet, la pérennité des start-up inclusives reste incertaine. Une grande part d'entre elles peinent à accéder aux financements privés et souffrent d'un déficit de notoriété ou de reconnaissance. Trop souvent encore, le handicap est perçu comme une contrainte ou un surcoût, plutôt que comme un véritable levier d'innovation. Pourtant, les preuves démontrant son potentiel sont nombreuses.

« Prenons un instant pour nous rappeler pour quels publics ont été développés les SMS (les personnes sourdes) et la télécommande (les personnes paraplégiques) pour comprendre que ce “réflexe handicap” crée une innovation qui profite en définitive à toutes et tous. Il constitue ainsi une vraie force économique et ouvre de nouvelles perspectives de mieux-vivre », observe Matthieu Annereau, président de l'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées (APHPP).

Mieux connaître pour mieux agir.

Pour que cette dynamique se transforme en une véritable filière économique reconnue, soutenue et pérenne, une structuration est nécessaire et doit être accompagnée par l'ensemble des acteurs de l'écosystème et la mise en place d'outils.

L'Observatoire Start-up & Handicaps, un socle de données inédites.

Le manque d'informations concrètes et chiffrées freine à la fois l'action des politiques publiques et l'appétence des investissements privés. C'est pourquoi le CoWork' HIT a lancé une étude d'ampleur consacrée aux start-up de la HandiTech afin de mieux comprendre qui sont ces innovateurs, identifier leurs besoins et répertorier leurs projets. Ainsi, l'Observatoire Start-up & Handicaps, publié tous les deux ans et fondé sur les données du concours national Start-up & Handicaps, porté par le CoWork' HIT, dresse une cartographie structurée de l'écosystème des start-up innovant dans le champ du handicap. Et les enseignements sont riches. Les résultats mettent notamment en évidence le constat suivant : il s'agit d'une filière jeune, dynamique, mais fragile. Près d'un tiers des projets se développent sans financement identifié, et la majorité d'entre eux dépendent de subventions publiques. Les porteurs manquent de relais mais aussi, souvent, de connaissance approfondie des besoins réels des usagers. Or, selon Anne-Claude Lefebvre, directrice du CoWork' HIT : « *Pour qu'une innovation soit effectivement inclusive, il ne suffit pas qu'elle existe. Encore faut-il qu'elle soit testée, adaptée, validée par les personnes concernées. Un axe clé de succès pour les entreprises de la filière : co-construire les solutions avec les usagers et les expérimenter en vie réelle.* » En valorisant les témoignages d'entrepreneurs et en formulant des propositions concrètes, cet Observatoire vise à mieux faire reconnaître la portée économique de cette filière à fort impact social. Il constitue ainsi une base stratégique pour orienter les financements, structurer l'accompagnement et mobiliser davantage les acteurs autour de son développement.

« *Les données 2024 mettent en lumière les projets, les dynamiques de création, les marchés visés, les modèles économiques et les besoins précis en accompagnement, financement et accès au marché. Elles confirment aussi une stratégie de marché capable d'évoluer à partir d'une réponse à un besoin individuel vers un marché plus large, s'appuyant sur des innovations au croisement de filières économiques porteuses, telles que la santé, le tourisme, la mobilité, le transport, l'emploi* », souligne Anne-Claude Lefebvre.

Les Rencontres de La Handitech : connecter projets et financeurs.

Un autre levier de structuration : les Rencontres de La Handitech, organisées par l'association La Handitech et Access'Lab de la Fondation Valentin Haüy. Cet événement permet de rapprocher porteurs de projets, investisseurs, acteurs publics et grandes entreprises. « *Notre objectif est que cette filière soit reconnue pour ce qu'elle est : un moteur d'innovation ET de croissance économique. Il est essentiel que les financeurs prennent conscience du potentiel des projets qui émergent* », déclare Laurence Vergès, déléguée générale de l'association La Handitech.

La deuxième édition des Rencontres de La Handitech a attiré plus de 150 participants. Elle a pleinement atteint son objectif en favorisant des échanges constructifs entre les différents acteurs présents, porteurs de projets, financeurs et représentants de grands groupes, peu habitués à collaborer et souvent peu familiers de l'environnement de l'autre. Une troisième édition est attendue pour 2026.

Un collectif pour fédérer : Handicap & Innovations.

Lancé en 2022 par la Caisse des Dépôts et animé par l'association La Handitech, le collectif national Handicap & Innovations réunit les acteurs de l'accompagnement et du financement de la filière : incubateurs, accélérateurs, tiers-lieux d'expérimentation, associations, experts, investisseurs et pouvoirs publics. Ce collectif vise à sortir d'une logique de silo en construisant une vision stratégique partagée, en rendant la filière visible auprès des financeurs et des

investisseurs, en démontrant son utilité sociale et économique, en mettant en avant les enjeux du marché et en contribuant à soutenir ses intérêts auprès des pouvoirs publics.

Un engagement gouvernemental renforcé.

Le développement de la HandiTech s'inscrit aussi dans la volonté que les innovations inclusives sur tout le territoire contribuent à l'accélération de la mise en accessibilité dans tous les domaines, accessibilité du bâti, des transports, des espaces publics, des évènements, etc...mais aussi des activités culturelles ou sportives par exemple, dans la continuité de ce qui a été fait pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La direction générale des entreprises et la déléguée interministérielle à l'accessibilité, Isabelle Saurat sont engagées dans ce projet. « *Soutenir la HandiTech, c'est renforcer une filière porteuse de solutions concrètes pour l'égalité des droits et des chances. Notre ambition est claire : faire de l'accessibilité un moteur de transformation positive pour toute la société.* » affirme Isabelle Saurat, Déléguée interministérielle à l'Accessibilité. Ce soutien institutionnel est essentiel pour contribuer à la crédibilité de la filière et à son rayonnement à l'échelle nationale.

Pour conclure, si l'on comprend que les projets inclusifs ont un grand potentiel de transformation et participent activement à l'économie française, alors notre perception du handicap peut changer. C'est là tout l'enjeu : considérer le handicap non plus comme un sujet secondaire mais comme un véritable moteur d'innovation au service de toutes et tous.

« *On oublie trop souvent en France que le développement durable a pour base les enjeux écologiques, mais il repose également sur les enjeux liés à l'accessibilité et au handicap.* » précise Matthieu Annereau.

Access'Lab, une référence dans l'écosystème.

Créé par la Fondation Valentin Haüy, l'incubateur Access'Lab est un acteur reconnu et engagé au sein de la filière HandiTech. Il soutient et co-organise les Rencontres de La Handitech, et participe activement au collectif Handicap & Innovations.

Access'Lab propose un accompagnement de proximité, expert et personnalisé aux porteurs de projets. Il met à leur disposition un programme de formation couvrant des thématiques variées : accessibilité numérique, gestion des données sensibles, protection des innovations, dépôt de marques, expérimentation de terrain, tests utilisateurs, évaluation et mesure d'impact, marketing, etc. L'objectif : créer de la valeur, faire monter en compétences les porteurs de projets et assurer ainsi la pérennité des initiatives innovantes et des structures qui les portent. Un article paru dans L'Express du 20 juillet 2025 citait Access'Lab parmi les structures phares de la HandiTech : « Un écosystème de la HandiTech existe, à l'image du centre d'innovation Co'work'HIT, qui organise des concours pour les start-up du secteur, ou de l'incubateur Access'Lab, qui accompagne la tech au service du handicap visuel. »

<https://www.fondationvalentinhauy.fr/les-projets-soutenus>

Chiffres clés issus de la 2^e édition de l'Observatoire 2024 Start-up & Handicaps du CoWork'HIT :

87 % des entreprises sont sur des marchés en croissance ou de nouveaux marchés, et 70 % développent une innovation de rupture (technologie, usage, sociale).

82 % d'entre elles (tous produits) ont déjà effectué un test d'usage et/ou une étude clinique, témoignant de l'importance de la coconception avec les usagers.

70 % des start-up répondantes ont moins de cinq ans.

60 % bénéficient de subventions et aides publiques contre 26 % qui n'en bénéficient d'aucune.

28 % des fondateurs sont en situation de handicap, et 65 % connaissent un proche handicapé.

25 % des entreprises ont réalisé une levée de fonds et 15 % sont en cours ; 65 % le prévoient d'ici deux ans.

<https://coworkhit.com/nos-actualites/observatoire-start-up-handicaps>

Verbatims.

« Ce “réflexe handicap” crée une innovation qui profite en définitive à toutes et tous. Il constitue ainsi une vraie force économique et ouvre de nouvelles perspectives de mieux-vivre. » Matthieu Annereau, président de l'APHPP.

« Les données 2024 confirment une stratégie de marché capable d'évoluer à partir d'une réponse à un besoin individuel vers un marché plus large, s'appuyant sur des innovations au croisement de filières économiques porteuses, telles que la santé, le tourisme, la mobilité, le transport, l'emploi. » Anne-Claude Lefebvre, directrice du CoWork' HIT.

« Soutenir la HandiTech, c'est renforcer une filière porteuse de solutions concrètes pour l'égalité des droits et des chances. Notre ambition est claire : faire de l'accessibilité un moteur de transformation positive pour toute la société. » Isabelle Saurat, Déléguée interministérielle à l'Accessibilité.

Engagés !

Ne renoncez pas à vos droits faute de solution accessible.

Access'Lab soutient Agir Handicap, une permanence juridique nationale, gratuite et accessible à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Ce service est porté par l'association Droit Pluriel. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Maxime Lafont, son responsable des services généraux.

Pourquoi avoir créé «Agir handicap» ?

Agir Handicap est né d'un constat simple, qui est aussi la raison d'être de notre association : être en situation de handicap constitue un frein majeur à l'accès au droit. Nous avons imaginé ce projet pendant le premier confinement lié à la crise du Covid-19. À ce moment-là, des questions juridiques très concrètes se posaient : Ai-je le droit d'aller travailler ? Puis-je sortir de chez moi ? Dans quelles conditions ? C'était complexe pour tout le monde, mais encore plus pour les personnes en situation de handicap, souvent confrontées à un manque cruel d'information juridique accessible. Agir Handicap a donc été pensé initialement comme un service d'urgence, dématérialisé, gratuit et numériquement 100 % accessible pour répondre à toutes ces questions. Mais même après la fin de la crise sanitaire, nous avons constaté que les demandes ne diminuaient pas, bien au contraire. Les questions se sont diversifiées : droit du travail, droit pénal, droit des contrats, litiges du quotidien... Il est vite devenu évident que ce service répondait à un besoin de fond, et pas seulement ponctuel.

Comment fonctionne « Agir Handicap » ?

Agir Handicap est un service de permanence juridique qui peut être sollicité par mail, par téléphone ou par le biais d'une vidéo en langue des signes. Les juristes de notre association

répondent gratuitement à toutes les questions qui nous parviennent. Nous nous appuyons également sur le réseau d'avocats bénévoles de Droit Pluriel, qui existe depuis la création de l'association. Pour Agir Handicap spécifiquement, le Conseil national des barreaux a lancé un appel à tous les barreaux de France afin de mobiliser des avocats prêts à s'engager bénévolement. Au départ, 120 avocats se sont engagés à offrir une consultation gratuite par semaine aux personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, ils sont près de 200 bénévoles répartis dans toute la France. Le service propose des réponses juridiques gratuites et accessibles, et oriente si besoin vers un avocat pour un accompagnement tout au long d'une procédure, comme dans le cas d'un dépôt de plainte ou d'un litige devant les prud'hommes.

Pourquoi ces personnes ont-elles besoin de vos services ?

L'obstacle principal, c'est l'accessibilité, à plusieurs niveaux. Par exemple, se rendre dans une maison de justice peut être difficile. Et si vous êtes sourd, il y a rarement un interprète en langue des signes dans un point d'accès au droit. Le système d'accès au droit en France est globalement conçu pour des personnes qui voient bien, entendent bien, se déplacent facilement... On oublie souvent qu'une partie de la population rencontre des obstacles matériels ou sensoriels importants. À cela s'ajoute un manque de formation des professionnels du droit à l'accueil inclusif. Nous recevons actuellement entre 400 et 500 demandes par mois. Chez les personnes en situation de handicap visuel, les conflits les plus fréquents concernent leurs relations avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Ce projet peut-il transformer les pratiques juridiques en France ?

C'est ce que nous espérons, car c'est le cœur de notre mission. Notre objectif est de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de repenser l'accessibilité au droit et l'accueil des personnes en situation de handicap. En parallèle de notre permanence juridique, nous développons une action de formation. Nous avons notamment élaboré un manuel pratique pour aider les professionnels du droit à comprendre ce qu'est une situation de handicap, comment y répondre et mettre en œuvre de véritables pratiques inclusives.

Quelle évolution avez-vous constaté ?

Le simple fait que l'ensemble des professions du droit acceptent de se réunir autour de nous pour créer des outils communs est une avancée majeure. Aujourd'hui, le Défenseur des droits, le Conseil national des barreaux, l'École nationale de la magistrature, l'École nationale des greffes, la Chambre nationale des commissaires de justice, tous travaillent avec nous. Cela prouve une vraie volonté d'aller vers une justice plus inclusive.

Un mot de conclusion ?

Ne renoncez pas à faire valoir vos droits faute de solution accessible. Agir Handicap est un service destiné à toutes les personnes en situation de handicap et à leurs aidants, partout en France. Et si vous souhaitez nous aider, que ce soit en enregistrant les demandes, en parlant de l'association autour de vous, en adhérant ou en défendant notre cause auprès des pouvoirs publics, sachez que Droit Pluriel est une maison grande ouverte. Toute l'énergie humaine est la bienvenue pour construire ensemble.

<https://droitpluriel.fr/>

Fondations abritées.

Fondation APAM.

Trois initiatives phares pour l'intégration des personnes aveugles et malvoyantes.

La Fondation APAM soutient :

1. Le projet lancé par l'université catholique de l'Ouest (UCO) qui propose un modèle remarquable basé sur l'entraide entre pairs et la solidarité. Chaque étudiant déficient visuel est accompagné par deux étudiants aidants, offrant un soutien personnalisé et continu tout au long de l'année. L'avantage pour les aidants se traduit par une réduction des frais de scolarité, valorisant leur engagement.

<https://www.fondationvalentinhauy.fr/handicap-etudes-superieures-et-inclusion-simplissime-entraide-entre-pairs>

<https://www.uco.fr/fr>

2. L'Institut de réadaptation visuelle Saint-Louis (IRVSL), en finançant des équipements. Créée par le centre hospitalier national d'ophtalmologie et l'Association Valentin Haüy (AVH), cette structure inédite offre un parcours de soins complet et un accompagnement à la fois global et personnalisé pour les personnes avec un handicap visuel : accueil, orientation, suivi médical, soutien social et médico-social. L'IRVSL s'engage également dans la recherche et l'innovation de pointe sur le handicap visuel.

<https://www.avh.asso.fr/implantations/institut-de-readaptation-visuelle-saint-louis/presentation>

3. L'instruction à l'autonomie. En France, l'offre en matière d'instruction à l'autonomie demeure très limitée. Ce projet vise à renforcer les dispositifs existants afin de mieux répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles, insuffisamment couverts. Il permettra à l'AVH de proposer, à l'échelle nationale, des services d'aide à l'autonomie.

<https://www.fondationvalentinhauy.fr/fondation/fondations-abritees/fondation-apam>

Fondation Retina.

Les nouvelles avancées en ophtalmologie : regards sur la recherche et les traitements.

Résumé du congrès ARVO (Association for Research in Vision and Ophthalmology), par le Pr Isabelle Audo, Institut de la vision, Paris :

Les progrès majeurs dans la recherche sur les maladies génétiques de la rétine ont été présentés lors du congrès ARVO 2025 à Salt Lake City (États-Unis), rendez-vous annuel incontournable de la recherche translationnelle, qui relie découvertes scientifiques et applications cliniques. Ces pathologies rares, touchant bâtonnets ou cônes, entraînent une perte de vision nocturne, une baisse d'acuité ou des troubles des couleurs, pouvant évoluer vers la cécité. Leur suivi s'affine grâce à des outils comme l'électrorétinogramme, le champ visuel et l'imagerie rétinienne. Un défi persiste : les critères imposés par les agences du médicament (FDA américaine, EMA européenne), souvent inadaptés. L'exemple du Syfovre® pour la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) illustre ce décalage : la FDA a validé un critère structurel refusé par l'EMA.

Pour le Pr Isabelle Audo, ralentir la progression doit être reconnu comme un bénéfice clinique majeur. Son équipe a découvert un nouveau gène lié à la rétinite pigmentaire et progressé sur

la dégénérescence maculaire juvénile. À ce jour, seul le traitement génique ciblant le gène RPE65 est approuvé. La prévention reste essentielle : protection solaire, arrêt du tabac, alimentation riche en oméga-3. De nouvelles pistes émergent : thérapies géniques (sur les gènes RPGR, GUCY2D, la maladie de Stargardt, le syndrome d'Usher...), édition génomique par CRISPR (les ciseaux moléculaires), implants rétiniens et la thérapie optogénétique. Ces approches encore expérimentales visent à freiner la perte visuelle et, à terme, restaurer partiellement la vision.

Pour lire le compte rendu complet de la conférence :

<https://www.fondationvalentinhauy.fr/les-nouvelles-avances-en-ophtalmologie-regards-sur-la-recherche-et-les-traitements>

<https://www.fondationvalentinhauy.fr/fondation/fondations-abritees/fondation-retina>

Fondation Stargardt.

Le modèle « Psammomys » : point d'étape par le Pr David Hicks.

Depuis près de deux ans, la Fondation Stargardt finance le projet du Pr David Hicks et son équipe, en collaboration avec l'université de Strasbourg et le CNRS. Ce projet a mis au point un modèle de rongeur diurne (*Psammomys*) capable de récapituler de façon plus fidèle la maladie de Stargardt humaine. Voici les premières conclusions du Pr Hicks : « *À notre connaissance, nous avons développé le seul modèle animal qui reproduit l'ensemble des caractéristiques de la maladie humaine : dégénérescence progressive des photorécepteurs, déclin de la fonction visuelle, accumulation des dépôts lipidiques dans l'épithélium pigmentaire. Dans le cadre de nos recherches, nous avons testé les effets d'une co-injection oculaire du produit VAR002 chez ces animaux afin d'évaluer son potentiel à réduire la perte fonctionnelle de la rétine, et les résultats sont très prometteurs. Nous observons une meilleure architecture tissulaire ainsi qu'une augmentation de la réponse visuelle, petite mais statistiquement significative, entre deux et quatre semaines après le traitement VAR002. Ceci par rapport aux animaux co-injectés avec du virus témoin ne portant pas VAR002.* »

Forte de ces résultats, la fondation envisage la production d'un modèle *Psammomys* germinal, c'est-à-dire portant la maladie dès sa naissance, ceci pour éviter les biais potentiels liés à la co-injection combinée du virus et de la thérapie VAR002. À terme, ce modèle animal pourra être mis à disposition d'autres équipes de recherche dans le monde.

[www.stargardt.fr/.](http://www.stargardt.fr/)

Appel à dons.

Faire un don à nos fondations abritées, c'est soutenir leur démarche d'action envers les personnes déficientes visuelles. C'est permettre de faire émerger des solutions, des thérapies et des projets qui favorisent leur mieux-vivre. Avec votre don, vous bénéficiez d'importants avantages fiscaux : 66 % à déduire de votre impôt sur le revenu, 75 % de votre impôt sur la fortune immobilière, 60 % de l'impôt sur les sociétés. Notre fondation est reconnue d'utilité publique. Elle est soumise aux contrôles de ses comptes, de la gouvernance et de son fonctionnement, garantissant la bonne utilisation des dons.

[www.fondationvalentinhauy.fr/fondation/fondations-abritees.](https://www.fondationvalentinhauy.fr/fondation/fondations-abritees)

L'invité : Sacha Reichman, PhD, Institut de la vision, Paris.

« *Aujourd'hui, à partir de cellules de peau d'un patient, nous sommes capables de produire des mini-rétines reproduisant une maladie héréditaire telle que la rétinopathie pigmentaire (RP). Fabriquer des modèles pathologiques humains en laboratoire est un tournant dans la recherche de nouveaux traitements pour les maladies dégénératives rétiniennes tel que la DMLA, la rétinopathie diabétique ou la rétinite pigmentaire. Au sein du groupe, notre défi est de développer des tests robustes de molécules à potentiel thérapeutique à grande échelle sur ces modèles cellulaires humains pour identifier les médicaments protecteurs de demain. Et sur ce long et exigeant chemin, la Fondation Valentin Haüy nous soutient et nous tenons à vous remercier. Ainsi, par l'émergence en parallèle des thérapies régénérative et neuroprotectrice grâce à l'utilisation de ces mini-rétines, nous sommes très confiants sur la possibilité d'accéder à ces nouvelles thérapies dans les années à venir. Elles permettront de prévenir et de ralentir les dégénérescences rétiniennes, mais également de réparer les rétines endommagées.* »

Lire le rapport intermédiaire complet du Dr Reichman sur ce projet de recherche novateur :
<https://www.fondationvalentinhauy.fr/criblage-de-medicaments-pour-traiter-la-retinite-pigmentaire>

Contact.

Fondation Valentin Haüy
7, rue du Général-Bertrand – 75007 Paris
fondation@fondationvalentinhauy.fr
Tél. : 01 44 38 72 90
www.fondationvalentinhauy.fr

Ours.

Magazine externe de la Fondation Valentin Haüy. **Directeur de la publication** : Christian d'Aboville. **Responsable de la publication** : Nathalie Lam. **Rédaction** : Nathalie Lam, Christel Masson, Karine Moisan, Ivan Winograd. **Secrétaire de rédaction** : Véronique Tran Vinh. **Conception graphique** : Comfluence. **Réalisation** : Amélie Ras. **Illustration couverture, p. 5** : Amélie Ras. **Crédits photographiques** : p. 2, 6 Gil Lefauconnier ; p. 3 Getty, Eclipse détente ; p. 4 Antoine Guillou, Charlènes Yves/BINOMES ; p. 7 CoWork'HIT ; p.8 DIA ; p.9 Nolwenn Martins/Droit Pluriel ; p. 11 Institut de la vision, iStock/Olga Kurbatova. **Imprimeur** : Atelier J. Hiver. Octobre 2025.